

MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم :

92 0128

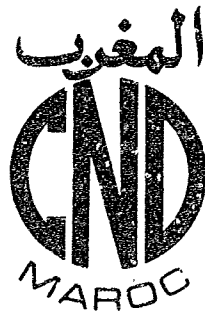
ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للوثائق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B-P 826 RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير
ص.ب 826 الرباط

F

1

32-0128

ROYAUME DU MAROC

— — — — —

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA RÉFORME AGRAIRE

— — — — —

DIRECTION DE LA VULGARISATION
ET DE LA RÉFORME AGRAIRE

97.6.11

98.0.11

SEMINAIRE NATIONAL SUR LES FEMMES RURALES

SITUATION SOCIO -ECONOMIQUE
DE LA FEMME RURALE

PAR

KHADIJA ABDELLAOUI
Ministère du Plan
Direction de la planification

E.N.A MEKNES DU
05 AU 07 MAI 1992.

ROYAUME DU MAROC

PREMIER MINISTRE

MINISTRE DU PLAN

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

DE LA FEMME RURALE

Khadija ABERLLAOUI

AVRIL 1992

Afin d'élaborer un plan d'action pour les femmes rurales, il est nécessaire de connaître la situation démographique, culturelle et économique de ces femmes. Cette situation sera décrite sur la base des résultats du recensement de la population et de l'habitat 1982 et de l'enquête sur la population active rurale de 1986-1987.

1- Caractéristiques démographiques et culturelles des femmes rurales

Malgré sa tendance à diminuer dans le temps, la part de la population rurale dans la population totale reste supérieure à 50% (de 71% en 1960, elle est passée à 65% en 1971, à 57,3% en 1982 puis à 52,4% en 1992).

Ainsi la population rurale au Maroc comptait 11.716.044 habitants en 1982 dont 5.858.672 (soit 50%) sont de sexe féminin. La population féminine rurale est une population jeune puisque 54,5% de cette population sont âgées de moins de 20 ans et 70% ont moins de 30 ans.

La répartition de la population rurale féminine âgée de 10 ans et plus selon l'état matrimonial en 1982 montre que 53,1% de cette population sont des femmes mariées; 34,5% sont des jeunes filles célibataires; 9,9% sont des veuves et 2,6% sont des femmes divorcées.

Le niveau de fécondité au Maroc qui reste élevé, l'est encore plus en milieu rural; en effet, le nombre moyen d'enfants par femme ayant atteint son âge de fin de procréation (45-49 ans) est de 7 enfants au niveau national, de 6,3 en milieu urbain et de 7,4 en milieu rural. Plusieurs facteurs socio-économiques peuvent avoir un effet sur le niveau de fécondité des femmes (activité économique, niveau d'instruction, niveau de mortalité infantile etc...) mais le niveau d'instruction constitue le facteur le plus important qui a

retenu l'attention des chercheurs.

En effet, le niveau de fécondité diminue au fur et à mesure que le niveau d'enseignement des femmes s'améliore. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme rurale à la fin de l'âge de procréation est de :

7,4 enfants pour les femmes illettrées

7,2 enfants pour les femmes ayant le niveau primaire

5,7 enfants pour les femmes ayant le niveau du secondaire du 1er cycle

2,0 enfants pour les femmes ayant le niveau du secondaire du 2ème cycle.

Malheureusement, cette forte liaison entre le niveau d'enseignement des femmes et leur niveau de fécondité n'a pas d'effet bénéfique sur le niveau de fécondité global en milieu rural qui est de 7,4 enfants par femmes, niveau égal à celui des femmes illettrées. Ceci est dû au niveau très élevé de l'analphabétisme en milieu rural et notamment pour les femmes.

En effet, en 1982, 95% des femmes rurales sont analphabètes contre 68% des hommes ruraux (en milieu urbain, le taux d'analphabétisme est de 57% pour les femmes et de 30% pour les hommes). Par ailleurs, la population scolarisée dans le milieu rural reste à prédominance préscolaire ou coranique et primaire puisque plus de 4 enfants sur 5 sont inscrits en 1981-82 dans ces niveaux d'enseignements. En outre, la fille rurale a moins de chance à être scolarisée que le garçon puisqu'en 1991-92, le taux de scolarisation (qui est le rapport entre le nombre d'enfants scolarisés et âgés de 7 ans et la population totale du même âge) est de 40,52% pour les filles et de 70,01% pour les garçons (dans

le milieu urbain ces deux taux sont respectivement de 84,26% et 86,81%). Cette disproportionnalité entre les deux milieux est encore apparente dans les effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire. En effet, 3 filles sur 10 filles inscrites dans ce niveau d'enseignement résident en milieu rural.

2. L'activité féminine en milieu rural

L'étude de l'activité féminine sera faite sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la population active rurale qui a été réalisée par le Ministère du Plan durant la période Juillet 1986-Juin 1987 en examinant le niveau de l'activité féminine, la population active occupée féminine, la structure de la population active féminine par profession et par branche d'activité économique et le chômage des femmes rurales.

2.1. Le niveau de l'activité féminine en milieu rural

La population active comprend toutes les personnes qui fournissent la main-d'oeuvre disponible pour la production des biens et services pendant la période de référence. Elle est constituée de 2 catégories de personnes :

- les actifs occupés
- les chômeurs

Et la population inactive comprend toutes les personnes qui, au moment de l'enquête, ne travaillent pas et ne cherchent pas d'emploi : écoliers ou étudiants, femmes au foyer, rentiers, retraités, vieillards, infirmes etc...

L'enquête sur la population active rurale comporte deux phases complémentaires : la première permet de dégager la sous-population qui se déclare active (pourvue d'un emploi ou cherchant activement un travail) ou inactive d'une manière spontanée. La deuxième, quant

à elle, se limite aux inactifs dégagés dans la première phase. Elle permet à l'aide d'une série de questions supplémentaires de cerner les personnes qui exercent des activités économiques marginales, ou qui sont à la recherche d'un travail quoi que d'une façon passive.

La première phase permet de connaître la population active au sens étroit et la deuxième phase permet de connaître la population active marginale. Les renseignements dégagés des deux phases s'ajoutent les uns aux autres et forment ce qu'on appelle la population active au sens large et la population inactive au sens large. La population active au sens large se compose ainsi de la population active au sens étroit et de la population active marginale.

Ainsi, sur une population active rurale au sens large de 3.161.252 personnes, 2.377.730 sont des femmes, soit près de 43%. Et le taux d'activité des femmes qui est le rapport entre la population active féminine et la population féminine totale est de 36,5% dans la campagne, ce qui représente 2,3 fois le taux d'activité des femmes dans les villes. Cette forte offre de travail des femmes campagnardes est due essentiellement au mode d'organisation traditionnel du marché de l'emploi en milieu rural qui est basé sur l'exploitation familiale.

Cependant, malgré la forte participation féminine à l'activité productive dans la campagne, les femmes actives rurales sont plutôt mobilisées en tant qu'aides familiales et apprenties (84,4%) contrairement aux femmes actives urbaines qui exercent essentiellement du travail rémunéré.

La répartition des taux d'activité féminine rurale selon les régions économiques montre que la participation des femmes rurales à l'activité économique est forte dans les régions du nord-ouest (42,1%) du Centre-Nord (41,3%), du Tensift (40,2%) et du Sud

(38,5%). Par contre les régions de l'oriental et du Centre-Sud ont des taux d'activité féminine rurale faibles (22,5% et 11,8% respectivement); ce qui peut être expliqué par le faible potentiel économique de ces deux régions et par les traditions qui veulent que l'activité de la femme soit limitée aux travaux à l'intérieur de son foyer.

La classification de la population active rurale selon la situation dans la profession montre des différences très significatives entre les hommes et les femmes. Ainsi, près de 84,2% des femmes (contre 35,9% des hommes) sont des aides-familiales et environ 11,6% des femmes (contre 37,1% des hommes) sont des indépendantes. Les femmes rurales travaillent rarement en tant qu'employeurs (0,1%) ou en tant que salariées (3,5%). Ces proportions sont respectivement de 2,1% et 22,9% pour les hommes. Les apprentis n'occupent qu'une faible part pour les deux sexes : 0,3% pour le sexe masculin et 0,2% pour le sexe féminin.

La part des femmes dans chacune des situations dans la profession se présente comme suit (en %) :

indépendants	20,1
salariés	11,0
employeurs	3,2
aides-familiales	65,3
apprentis	30,4

Ces données corroborent les propos avancés précédemment. Les aides-familiales sont en grande majorité des femmes (près de 65,3%). Environ un indépendant sur cinq est de sexe féminin. Les femmes n'occupent qu'une faible part dans le salariat rural (11%). Les employeurs sont presque exclusivement des hommes (près de 96,8%).

Contrairement au milieu urbain où les diverses branches

d'activité économique participent plus ou moins efficacement à l'offre d'emploi, l'activité économique en milieu rural reste encore dominée par les activités à caractère agricole qui offrent à elles seules près de 79,9% de l'emploi dans ce milieu (76,4% pour les hommes contre 84,2% pour les femmes). A l'exception de la branche "industrie" qui emploie près de 14,2% des femmes rurales actives occupées, les autres branches offrent plutôt des emplois pour les hommes.

2.2. Le chômage et le sous-emploi des femmes rurales

En milieu rural, le chômage affecte plus les hommes que les femmes. Le taux de chômage "déclaré" (qui est le rapport entre la population se déclarant en chômage et la population active) des femmes rurales est très faible : 1,8% contre 18,5% pour les femmes urbaines.

La prédominance de l'organisation traditionnelle du travail et les habitudes et coutumes dans ce milieu poussent les femmes, qui n'exercent plus un travail économique, au sens de l'enquête, à se déclarer simplement être des femmes au foyer au lieu de chômeuses. Par ailleurs, la faiblesse du taux de chômage global enregistré dans le milieu rural peut être expliquée par deux phénomènes caractéristiques de ce milieu :

- la faible offre d'emploi dissuade un certain nombre d'actifs potentiels à chercher un emploi; ils se trouvent alors classés parmi les inactifs, leur survie étant assurée grâce à la solidarité familiale.

- les individus contraints d'assurer leur survie se trouvent obligés d'accepter n'importe quel travail sans tenir compte du degré d'utilisation qu'il fait de leurs compétences et de leur force de travail et du profit qu'ils peuvent en tirer. Cette solution constitue le refuge pour la plupart des personnes

découragées par la recherche du travail.

Par contre, si l'on utilise le taux de sous-emploi¹ pour saisir la sous-utilisation de la main-d'oeuvre, on remarque que les femmes rurales sont relativement plus affectées par le sous-emploi que les femmes résidentes dans les villes. Ainsi, le taux du sous-emploi est de 26,8% pour les femmes rurales contre 19,1% pour les femmes urbaines et 20,9% pour les hommes ruraux.

¹ La population active en état du "sous-emploi" est constituée de la population en chômage et de la population active occupée, qui a travaillé, durant la semaine de référence moins de 40 heures pour des raisons indépendantes de sa volonté et qui est à la recherche d'un travail supplémentaire ou disposée à travailler davantage.

CONCLUSION

Les caractéristiques socio-économiques décrites dans ce papier démontrent que la femme rurale constitue une force de travail importante, nécessaire et sous-utilisée dans le développement du monde rural et qu'elle a des conditions de vie et de travail particulièrement défavorables pour une participation optimale dans le processus de développement économique et social du pays. De ce fait, il est primordial d'élaborer des plans multisectoriels visant à rendre plus effective la contribution des femmes rurales au développement national en tenant compte du double rôle de mères et de productrices joué par ces femmes. De tels plans devraient être axés sur les orientations suivantes :

- la diffusion aux femmes rurales des résultats de recherche sur les semences améliorées et adaptées aux besoins de la population et aux habitudes alimentaires locales,

- l'amélioration et le renforcement de la formation offerte aux femmes rurales par :

- * le développement de l'alphabétisation des femmes,
- * la généralisation de la scolarisation pour les filles,
- * la formation des femmes en matière de techniques agricoles,

- l'amélioration des infrastructures rurales de base,

- l'encouragement de l'accès des femmes aux facteurs de production tels que la terre, le capital et l'eau.

92-0128

2168

(3P.)

BORDEREAU D'ENTREE DES DONNEES

AGNIS Formulaire 1 (Rev. 5)F



001	CF	ANNEE	NUMERO DE SERIE	002		003	REVISION	RETRAIT	004	NOUVEAU	SUBSTITUE	SUPRIME	005															
	NA	82	000008		4	12	R	W		Z	C	D																
TRN				Numero de bordereau		Nombre total de bordereaux		Modification de données entrées		Statut de l'enregistrement			RN du document affecté															
006	TRADUCT.	GENERO.	007																									
	T	I		I'N ou TRN de relation			MONOGRAPH.			ANALYTIQUE			REUNION															
							D	C	D	P	Q	H	J	P	R	T	A	M	S	C	K	L	N	U	W	Z	Y	R
008				PRINCIPALE		SECONDAIRES		CODE PAYS		TYPE BIBLIOGRAPHIQUE			NIVEAU BIBLIOGR.			INDICATEUR BIBLIOGRAPHIQUE												

1 009 **A** Utiliser un bordereau pour chaque niveau bibliographique A, M ou C, encerclé en 008, en partant du niveau le plus spécifique (c'est-à-dire la gauche) et reporter le code correspondant en 009. Pour le niveau bibliographique S, utiliser la section 2 du bordereau. Pour les descripteurs AGROVOC, les termes d'indexation du vocabulaire local et les résumés utiliser les sections 3 à 5 au verso.

Auteur (s) Personne physique (Affiliation (s))		100	Abdellacui, K. (Ministère du Plan (Maroc)). Direction de la Planification.)
Collectivité(s) auteur(s)		110	
Titre universitaire		111	
Titre anglais	Titre principal	200	[Socio-economic situation of the rural women [Morocco]]
	Éléments secondaires	201	
Réunion	Nom	210	Séminaire National sur les Femmes Rurales
	Lieu	211	Meknes (Morocco)
	Date	213	5-7 May 1992
Titre original (Translit.)	Titre principal	230	Situation socio-économique de la femme rurale [MAROC]
	Éléments secondaires	231	
Edition (N°)		250	
No. Rapport/brevet		300	
Nos. secondaires		310	
ISBN/IPC		320	
Adresse bibliographique	Lieu de publication	401	
	Editeur	402	
	Date de publication	403	
Collation		500	
Langue (s) du texte		600	(fr)
Notes		610	

2 009 **S**

Titre de publication en série	Titre principal	230	
	Éléments secondaires	231	
ISSN		320	
Date de publication		403	
Collation		500	
Notes		610	

3

009 9 / EN 009 9 / ES 009 9 / FR

Code de langue des descripteurs (cocher obligatoirement celui qui convient)

	En- quête	Données (à dactylographier)
Descripteurs AGROVOC pour l'index matières dans Agrindex	800	FEMME ; ZONE RURALE ; DEVELOPPEMENT (PRIMAIRE) RURAL ; TRAVAIL ; MAROC
Autres descripteurs AGROVOC		(Séparer les descripteurs par un point virgule (;) et un espace. Faire précéder les propositions de nouveaux descripteurs par un point d'interrogation (?)) /
Commentaires sur les descripteurs existants ou proposés	810	(laisser un espace après la barre oblique (/))

4

009 9 /

Code de langue des termes d'indexation

Termes d'indexation du vocabulaire local		
	820	

5

009 X / FR

Code de langue du résumé

Langue du résumé en clair		
	850	
Résumé	860	Communication présentant les caractéristiques démographiques et culturelles des zones rurales (avec références au monde) ; le niveau de leur activité ; la situation sociale, et différenciation de cette dernière dans les différentes régions du Maroc. Les caractéristiques de ces zones dérivent des conditions géographiques et socio-économiques de la région et de la situation sociale.

FIN

النهاية

14

مشاهد

VUES